

Qualité des eaux de baignade

Une qualité globalement très bonne.

Après les orages successifs du début de l'été, qui ont maintenu de bons niveaux d'eau, nous pouvons nous satisfaire d'une qualité des eaux de baignade globalement très bonne sur l'ensemble des plages du bassin versant.

En cas de problème détecté, les plages sont fermées temporairement pour assurer la sécurité des baigneurs et rechercher l'origine de la pollution. En cas de pluie, les plages sensibles sont fermées de façon préventive pour 24 à 48h. La situation revient toujours à la normale très rapidement.

Nous rappelons à tous la nécessité d'être vigilant pendant et après les orages : ne vous approchez pas des cours d'eau et évitez de vous baigner dans les 24h après la pluie.

D'autre part, si les niveaux d'eau sont bons, l'eau reste précieuse en Ardèche en été et peut venir à manquer très vite. Continuons donc à avoir un usage modéré de l'eau pour mieux continuer à la partager.

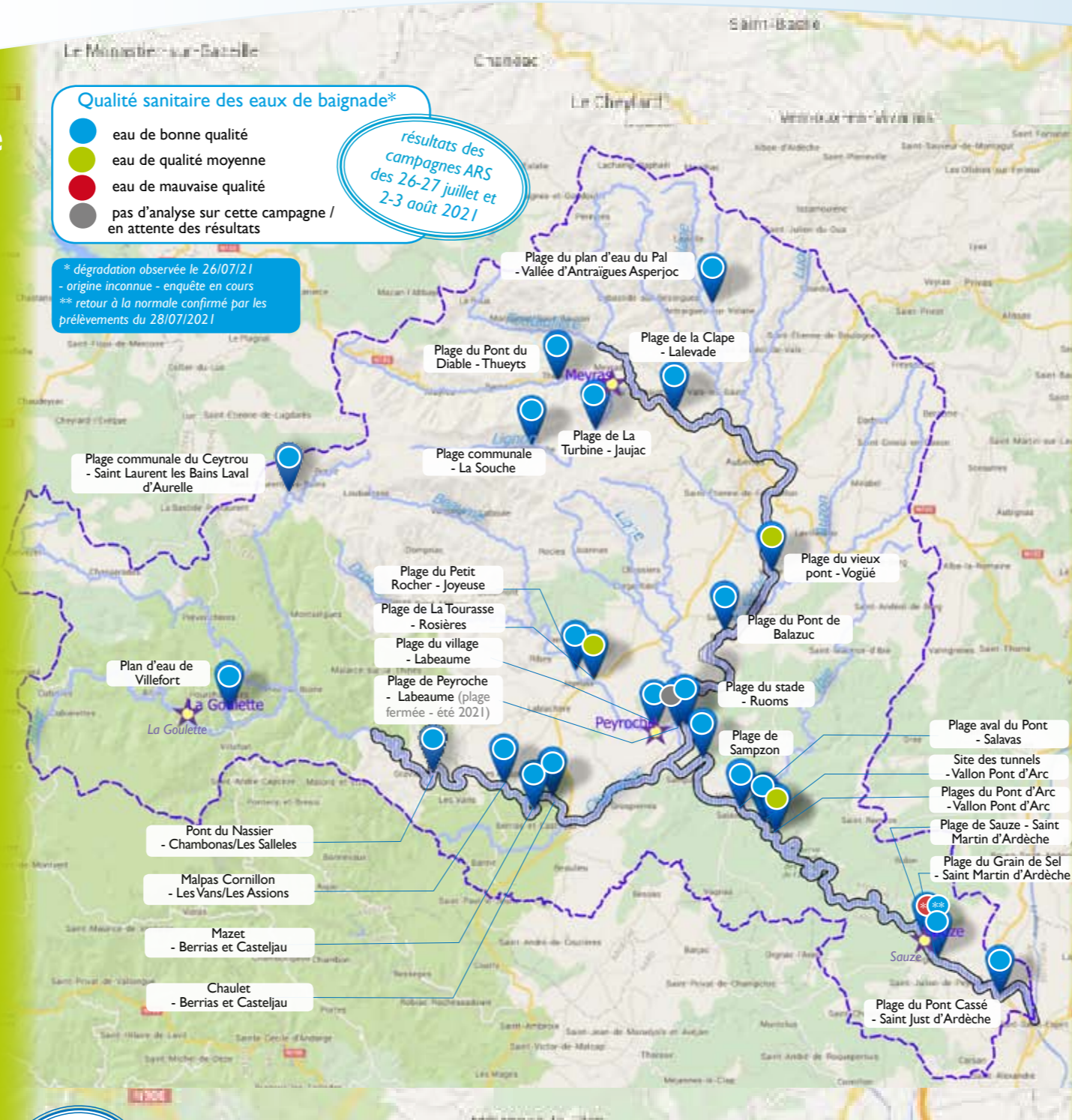
Pascal BONNETAIN, Président de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche et de la Commission Locale de l'Eau.

Qualité sanitaire des eaux de baignade*

- eau de bonne qualité
- eau de qualité moyenne
- eau de mauvaise qualité
- pas d'analyse sur cette campagne / en attente des résultats

résultats des campagnes ARS des 26-27 juillet et 2-3 août 2021

* dégradation observée le 26/07/21
- origine inconnue - enquête en cours
** retour à la normale confirmé par les prélèvements du 28/07/2021



Quantité et niveaux d'eau

Des niveaux d'eau qui restent élevés pour la saison

Les niveaux d'eau restent élevés pour la saison grâce aux épisodes pluvieux qui se succèdent et aux températures clémentes.

Le soutien d'étiage à partir des ouvrages hydrauliques amont, possible en théorie du 15 juin au 15 septembre, n'a débuté que depuis mi-juliet sur le Chassezac pour maintenir un débit de 2 m³/s sur le Bas Chassezac.

Celui de l'axe Ardèche n'a pour l'instant pas démarré grâce à des niveaux d'eau naturels supérieurs à l'objectif de 3 m³/s fixé à Vogüé.

Aucune mesure de restriction des usages de l'eau n'est à ce jour en oeuvre sur le bassin.

Toutefois, dès le retour de la chaleur et en l'absence de pluies, les niveaux d'eau pourraient baisser très rapidement, en particulier sur les rivières sans soutien d'étiage artificiel.

Animations nature 2021

Les animatrices de l'EPTB seront présentes tout l'été sur les plages et les sentiers de randonnée de la moyenne vallée de l'Ardèche, le plateau des Gras, les gorges de la Beaume et de la Ligne.

- Au programme :
- Animations nature en soirée, les mercredis de 18h à 20h, en alternance, sur les plages de Ruoms ou de Balazuc.
 - Rallies photo en autonomie, de 9h à 11h sur les Gras de Lachapelle et du Plateau de Jastres.
 - Vous pourrez aussi croiser nos animatrices au détour d'un chemin de la plaine alluviale de Saint Sernin, sur la voie verte à Uzer, au Cirque de Gens, autour des étangs de Lanass...

Gratuit - public familial
Programme détaillé sur www.ardèche-eau.fr



Portail Internet de la qualité des eaux de baignade : la version de test est en ligne !

Pour améliorer l'information des baigneurs, l'EPTB Ardèche développe un site Internet permettant d'afficher la qualité des eaux en temps réel pour l'ensemble des plages du bassin versant.

La version de test pour nos partenaires, les offices de tourisme et les gestionnaires de baignade est opérationnelle pour cet été. Le déploiement pour le grand public se fera en 2022.



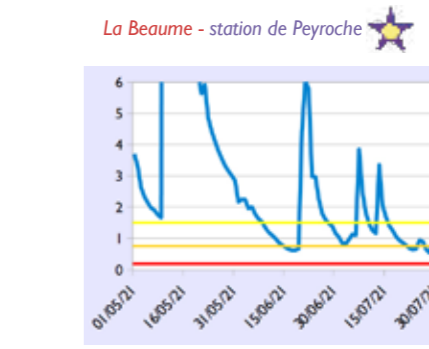
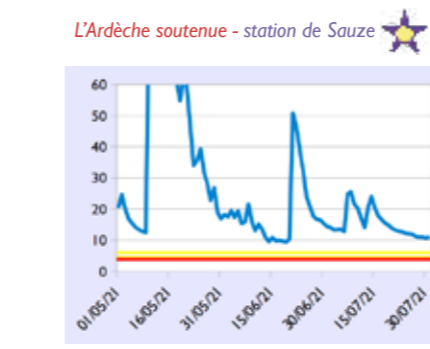
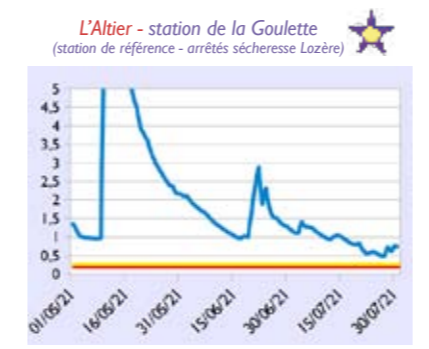
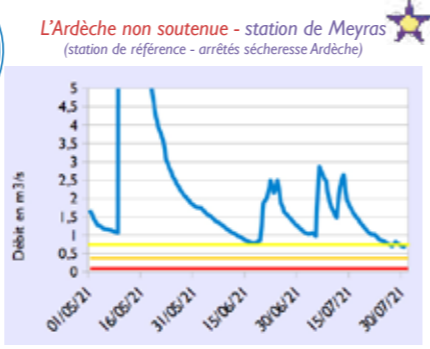
Et n'oubliez pas, le virus de la covid19 circule toujours : les gestes barrières, c'est aussi à la plage !

Evolution des niveaux d'eau

- seuils de l'arrêté cadre sécheresse :
- vigilance
 - alerte
 - alerte renforcée
 - crise

- portions de cours d'eau bénéficiant du soutien d'étiage
- ★ stations de référence pour la mesure des débits en rivière

graphiques des débits mesurés depuis le 1^{er} mai 2021



* résultats des analyses réalisées par les ARS (Agences Régionales de la Santé) sur les sites de baignade déclarés et gérés par les collectivités publiques du bassin versant de l'Ardèche. Classements présentés conformément à la Directive européenne n°2006/71/CE du 15/02/2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade - mesure du niveau de contamination des eaux par les bactéries fécales entérocoque et e-coli. Affichage du résultat le plus déclassant.